

RAPPEL sur la définition et les objectifs des PAS

Après une expérimentation dans 4 départements, plus de 500 PAS sont mis en place sans qu'aucun bilan véritable n'ait été fait, ou du moins qu'il n'ait été porté à la connaissance des organisations syndicales.

Pour le ministère, le PAS constitue la réponse de 1er niveau pour répondre aux besoins de compensations pour tou·tes les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP), et pas seulement ceux et celles qui ont une reconnaissance MDPH.

Le PAS est présenté comme la substitution aux PIAL en ce qui concerne le gestion des AESH, mais cela n'est pas complètement vrai dans les faits. En théorie, ce dispositif est piloté par le·la chef·fe d'établissement, l'IEN, le·la directeur·trice de la structure ESMS. De plus, il est coordonné par un·e enseignant·e spécialisé·e (OU PAS!) avec l'appui d'un·e professionnel·le du médico-social. Sont également associé·es à l'équipe, un·e gestionnaire AESH, les AESH ainsi que l'AESH référent·e et les ERSEH.

DES PAS POUR QUI ?

Définition de la DGESCO des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) :

« les élèves en situation de handicap, les élèves ayant une difficulté scolaire grave et durable, les élèves malades, les élèves allophones nouvellement arrivés en France, les élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs, les élèves intellectuellement précoces, les élèves en milieu carcéral. »

UNE RÉPONSE DE 1ER NIVEAU ? QU'EST-CE QUE ?

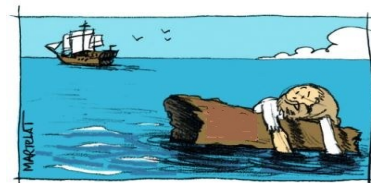


- ✓ Des aménagements pédagogiques
- ✓ Du matériel pédagogique adapté aux besoins de l'élève (MPA)
- ✓ Un appui ponctuel de professionnel·les : de l'Éducation nationale et du Médico-social à travers les équipes mobiles (EMAS) ou les Dispositifs d'auto-régulation (DAR).

RASED : UN MÉLANGE DES GENRES INQUIÉTANT

Les collègues de RASED sont ciblé·es également dans cette nouvelle organisation, même si le MEN se défend d'en faire des « machines à tri »...

Dans les faits, les RASED deviennent de plus en plus des collègues ressources et sont privé·es de leur mission en classe au profit des élèves en grandes difficultés.



LES COLLÈGUES EN CLASSE ?

Ce saupoudrage d'aides (matériel, conseils, visites en classe) ne répond pas aux besoins des collègues. Le plus souvent, on continue à les installer dans des conditions ne permettant pas une inclusion réussie. Ils et elles se sentent démunis·es, délégitimé·es, abandonné·es... Ce qui les amène à douter de leur capacités à enseigner et à gérer leurs élèves.

ET LES AESH DANS TOUT ÇA ?

Cela entraîne obligatoirement :

- ✗ Une extension du périmètre d'intervention.
- ✗ Une multiplication des accompagnements (comment faire plus?) avec les élèves les plus disruptifs puisque le PAS aura un pouvoir important pour déterminer l'affectation en dehors de toute décision MDPH.
- ✗ Une extension généralisée des missions vers le périscolaire. Si percevoir un salaire supplémentaire est attractif pour des précaires, c'est aussi augmenter son temps de travail et la pénibilité...





« IL FAUDRA QUE VOUS TROUVIEZ DES SOLUTIONS »...

Les DASEN comptent sur les collègues en classe pour trouver les solutions et faire évoluer leurs pratiques sans qu'absolument rien ne soit prévu en dehors des dispositions générales du PAS. La question des places disponibles en structure (IME, ITEP...) est évacuée et ces dernières doivent s'inscrire dans une démarche d'externalisation.

C'est donc, **une nouvelle fois, la solution du « débrouille-toi tout·e seul·e »**, puisqu'à la question « Si un élève n'est pas en mesure de suivre sa scolarité à l'école totalement ou partiellement ? », les premières réponses portées par les IEN sont claires : « Ce n'est pas possible, tous les enfants seront dans leur école de référence et avec le PAS aucune autorisation de ce type sera envisagée. »

Les registres SST sont déjà saturés par les signalements en relation avec la gestion d'élèves ayant des comportements « perturbateurs ». Le volume des fiches SST ne risque pas de diminuer.

Si les enseignant·es adaptent leur pédagogie (comme souvent et cela fait partie du métier), c'est une nouvelle perte de sens qui gagne les collègues. C'est notamment vrai quand il faut le faire dans une classe multiniveaux, avec des effectifs importants, des élèves allophones ou vivant dans un environnement social défavorisé... **En imposant les PAS, et en renvoyant les collègues à leurs uniques pratiques, l'administration cible clairement les enseignant·es comme les seul·es responsables de l'échec. Inacceptable.**

De plus, il est fort probable qu'un discours mensonger soit tenu aux familles, leur assurant que les besoins de leur enfant seront pris en charge avec des « compensations adaptées ». Si les parents jugent ces compensations insuffisantes (et ce ne serait pas illégitime au regard des faibles réponses), alors, la pression s'exercera sur l'enseignant·e et peut être aussi sur l'AESH s'il y a une notification d'aide humaine.

Ce management inspiré du secteur privé (New Public Management) devient l'alpha et l'omega du mode de gestion de notre organisation du travail. **On rationalise le service rendu à l'utilisateur tout en cherchant « l'efficacité » en minimisant le coût .**

« Le New Public Management consiste à remplacer une régulation par la norme écrite – souvent inapplicable, confuse et contradictoire – par une régulation basée sur le contrôle chiffré de l'activité ». S. GERMAIN, 29/02/2024, in café pédagogique, Education : le retour inquiétant du New Public Management.



**INCLUSION AU RABAIS
RÉPONSES INADAPTÉES
ISOLEMENT DES PERSONNELS
ET DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT**



POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, IL Y A URGENCE

Aujourd'hui, toutes les conditions (matérielles, pédagogiques, humaines et de santé...) ne sont pas réunies pour des prises en charge respectueuses et efficaces, et donc pour une École inclusive digne de ce nom, à hauteur des enjeux. Le niveau des effectifs, de formation des personnels (enseignant·es et AESH), le nombre limité de professionnel·les du médico-social à disposition dans et hors des murs, l'état des locaux ainsi que leur nombre et spécificité, les exigences institutionnelles en termes de programme et d'évaluation... font que pour l'heure, il est extrêmement compliqué pour le MEN d'exiger le tout-inclusion sans filet. Le nombre de plus en plus important de fiches RSST sur cette question et leur contenu indiquent combien certaines situations peuvent être douloureuses pour tout le monde, élèves, familles comme personnels.

POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, UNE SEULE QUESTION DOIT RESTER CENTRALE POUR LE BIEN DES ÉLÈVES ET LA MISE EN PLACE DE RÉPONSES ADAPTÉES : QUELLE QUE SOIT LA SITUATION DE CHACUN·E, QUEL PARCOURS DE SCOLARISATION PERMET LA RÉUSSITE DE TOU·TES ET L'ACCÈS AU PROJET DE CHAQUE ÉLÈVE ?

CGT Educ'Action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655 unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteduc.fr



@cgteduaction